

Le 7 janvier 2020

MAIRIE D'AURIOL



POLICE MUNICIPALE

Espace Plumier
13390 AURIOL
☎: 04 42 72 70 40
04 42 72 70 92

**ARRETE PORTANT INTERDICTION
PROVISOIRE DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION**

N° APSC 04/2020

Le Maire de la Commune d'Auriol,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les Articles L2213-1 à L2213-6,

Vu le Code de la Route et notamment les articles L411-1, R110-2, R411-25, et R421-26,

Vu les travaux de marquage au sol réalisés par la société Action TP domiciliée Rue de la Performance 83390 CUERS, sur le Parking Ansaldi situé à l'angle de la Rue du Martinet et du Pont de l'Arenier, **le vendredi 17 janvier 2020,**

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place une interdiction de stationnement et de circulation sur ce parking,

ARRETE

Article 1er – Le **vendredi 17 janvier 2020 de 07h00 à 18h00**, le **stationnement et la circulation** de tous véhicules seront **interdits sur le parking Jean ANSALDI**.

Article 2 – La signalisation réglementaire sera mise en place pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 - Copie de cet arrêté sera affichée à la police municipale.

Article 4 – Le stationnement sera rétabli dès l'achèvement des travaux.

Article 5 - Les infractions au présent arrêté seront poursuivies par la Police Municipale et la Brigade de Gendarmerie de Roquevaire.

Le Maire,

Danièle GARCIA

